

Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 07 juillet 2022
Présents : 8	L'an deux mille vingt-deux et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 07 juillet 2022, s'est réunie sous la présidence de
Votants: 9	Sont présents: Jérémie STEIL, Catherine SAMUEL, Nathalie MULET, Melvin ROCHER, Adria CORDONCILLO, Léonore STRAUCH, Gisèle ANDRIEU, Claire DAVIENNE
	Représentés: Cathy GREZES par Catherine SAMUEL
	Excuses:
	Absents: Elise SIMON, Rémi KULIK
	Secrétaire de séance: Melvin ROCHER

Objet: Augmentation des loyers - 2022_DE_026

Chaque année, au 1^{er} juillet, les loyers doivent être révisés sur la base de l'indice de référence des loyers.

Vu les augmentations générales du coût de la vie (carburant, alimentation...)

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'augmenter les loyers de 1 % (au lieu du 2.48 %) au 1er septembre 2022.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - Vaour - 2022_DE_027

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2111 - 208	Terrains nus	-6000.00	
2128 - 202	Autres agencements et aménagements	-1125.00	
21318 - 215	Autres bâtiments publics	-20000.00	
21533 - 217	Réseaux câblés	27125.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.